

LE MAG'



Venez à l'@telier
espace de travail partagé

ÉCONOMIE

Les aides pour les porteurs de projets

ENVIRONNEMENT

Les investissements pour la préservation de l'eau

LES SERVICES

Les aides au numérique



- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m³ et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants



afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Centre de tri / transfert COVED
Lieu-dit Le Marlet - RN86
07340 SERRIERES
04 75 67 58 92

www.vosdechets.com

DELAUZUN SOVIRI
Acteur pour l'environnement !

PRESTATAIRE DE SERVICES POUR TOUS VOS TYPES DE DÉCHETS

- une implantation régionale
- une réactivité
- des filières de traitement adaptées
- une valorisation à 100%

Contactez-nous
DELAUZUN SOVIRI
Zone Industrielle le Verenay - 69420 AMPUIS
Tél: 04.74.85.94.86
@ : axmoro@delauzun.com



Serge RAULT
Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

La dimension environnementale de l'action publique se renforce à vitesse accélérée face à l'urgence climatique.

Elle est au cœur des politiques contractuelles associant nos collectivités à l'Europe, l'État, la Région, le Département, marquées par une concentration des aides financière sur l'eau, la gestion des déchets, la rénovation énergétique.

Le Pilat Rhodanien, depuis de nombreuses années, fait figure de bon élève par sa gestion toujours plus fine et compétitive de ses déchets qui va s'étendre en 2024 au tri à la source des biodéchets, ou de l'eau avec un très bon taux de rendement du réseau de 90 %.

Cette démarche environnementale s'inscrit naturellement dans l'ensemble de nos politiques thématiques et a été relevée lors de la rencontre territorialisée du conseil national de la refondation tenue à Roisey. Il a été montré qu'on pouvait concilier création d'une zone économique, respect de la biodiversité, gains énergétiques à partir de la présentation du futur site de l'Aucize (création d'une mare, remise en état des murets, passage protégé pour les animaux, toitures équipées en panneaux photovoltaïques...).

Ces mêmes principes vont guider le projet de réhabilitation de la piscine de Pélussin avec la volonté de doter notre territoire d'un équipement accueillant, adapté à la pratique de la natation scolaire et des loisirs aquatiques, exemplaire dans la gestion de l'eau et l'énergie.

L'échéancier est à ce jour bien précisé : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour fin 2023, établissement du projet architectural pour fin 2024 et nouveau passage pour validation devant le conseil communautaire.

Tout comme la piscine pour le sport et le tourisme, le centre culturel est un équipement structurant du Pilat Rhodanien qu'il importe de conforter. Le projet de création d'une seconde salle de cinéma, en cours d'étude avec l'équipe de professionnels et de bénévoles, répond à cet objectif d'adaptation au temps et aux attentes du public.

Le Pilat, riche de ses espaces naturels et d'un patrimoine bâti au fil des siècles, aux activités économiques adaptées à son environnement, a sa propre spécificité, sur laquelle une importante réflexion collective est menée dans le cadre de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional. Il n'en demeure pas moins que la vie de ses habitants est fortement liée aux métropoles voisines pour nombre d'usages (emploi, santé...) impliquant des conditions de mobilités améliorées. Le retour d'un trafic voyageurs sur la rive droite du Rhône avec réouverture des gares ligériennes a ainsi constitué notre principale demande dans le cadre du contrat de plan État Région, en étroite concertation avec l'association des usagers du TER de la Vallée du Rhône.

En cette période estivale, comme pour le reste de l'année, le Pilat est un magnifique espace d'aventures et de découvertes pour tous les âges avec un mouvement associatif impressionnant, en capacité de proposer des manifestations aussi remarquables que le Pilatrail de Véranne, le tournoi U17 national du Foot en Mont Pilat, la Fête du livre de Roisey, les Bravos de la Nuit de Pélussin...

Au nom des élus et du personnel communautaire, je vous souhaite d'en profiter et de passer de belles vacances d'été.



Actualités Le Conseil National de la Refondation à Roisey.....	3
Finances Le budget 2023 et les investissements.....	6
Économie Les aides, les ateliers, les ZAE.....	9
Maison des Services Les services, les permanences.....	15
Enfance Le guichet unique, le RPE, les centres de loisirs.....	17
Tourisme La base de loisirs la ViaRhôna.....	20
Environnement Le tri des biodéchets, l'eau.....	22
Aménagement du territoire La charte du Pilat.....	26
Culture Les animations du centre culturel.....	30



Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
9 rue des Prairies | 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13
ccpr@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

N° 14 | juillet 2023 - N° ISSN : 2552-6103

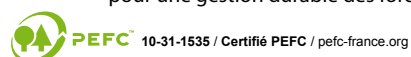
Direction publication : Serge RAULT et les membres de la commission communication

Rédaction : CCPR / commission communication

Conception : CCPR (Armelle Ghibaudo)

Crédits photos © : CCPR (Couverture : Pil'apéro chez Adèle à Maclas) - Béatrice Collot - CITEO - Pixabay - Pexels.

Impression : imprimerie Graphéos Bourg-Argental
Imprimé sur du papier certifié PEFC (Pan European Forest Council) pour une gestion durable des forêts





Conseil National de la Refondation

Rencontre le 21 mars 2023

... suivie de la visite officielle du préfet de la Loire, le 31 mars 2023.



Conseil National de la Refondation le 21 mars 2023 à Roisey

Le 21 mars dernier, a été organisé à Roisey, un Conseil National de Refondation territorialisé sur les thématiques du climat et de la biodiversité.

Septembre 2022, le Président de la République a annoncé le lancement du Conseil national de la refondation (CNR) avec plusieurs formats pour échanger ensemble et de manière constructive afin d'apporter des solutions sur les défis à venir, tant au niveau national qu'au niveau local.

Les CNR territoriaux portent sur des sujets essentiels à la vie quotidienne comme l'école, la santé, les freins à l'emploi ou encore la transition écologique dans les territoires. Il s'agit de partir de la réalité vécue des Français, dans sa diversité territoriale, pour proposer des innovations, des expérimentations et des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

A Roisey, ce temps d'échange très riche a permis de réunir : services de l'Etat, élus, techniciens, bureaux d'études spécialisés, usagers, parents d'élèves, enseignants, association de défense de l'environnement...

Ainsi, deux projets de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien ont pu être mis en avant :

- ▶ la réhabilitation de la piscine à Pélussin ;
- ▶ la création d'une Zone d'Activités Economiques à Bessey sur le secteur de l'Aucize.

Cet après-midi a été rythmé par l'animateur Olivier COURBON de Luth Médiations et par Hélène DIB de ZE change Maker qui a matérialisé le débat par des maquettes.



Maquette réalisée suite au débat sur la création de ZAE de l'Aucize.

À la suite du CNR, le nouveau préfet de la Loire, M. Alexandre Rochatte a souhaité découvrir le Pilat Rhodanien. Le vendredi 31 mars 2023, nous avons eu le plaisir de l'accueillir accompagné de M. Dominique Schuffenecker, secrétaire général de la préfecture et de Mme Élise Regnier, directrice départementale des territoires.

Cette journée a été le moyen de leur faire découvrir le Pilat Rhodanien.

Les 14 maires (ou leur représentant), M. Dino Cinieri, député de la circonscription et Mme Sylvie Bonnet, sa suppléante, ont sillonné le territoire et visité : la base de loisirs, la Zone d'Activités Économiques de La Bascule à Saint-Pierre-de-Boëuf, la coopérative agricole « Les Balcons du Pilat » à Bessey, la piscine et la Maison des Services à Pélussin.

Ce temps d'échanges tout au long de la journée a été



Visite du site de la piscine à Pélussin

très riche et a permis de faire plus ample connaissance avec le représentant de l'État.

Récemment promu sur le département de la Loire, il a pu découvrir les enjeux de notre territoire et le nécessaire soutien des services de l'État.

Le retour des trains de voyageurs en rive droite ?

Depuis de nombreuses années, les habitants et les élus de la rive droite du Rhône demandent la réouverture du trafic ferroviaire de voyageurs au sud de Lyon.

Suite à cette demande, la région Auvergne-Rhône-Alpes a commandé une étude de faisabilité sur les gares de la rive droite.

Cette étude permet de comprendre qu'il est largement possible de rouvrir la circulation des trains au trafic voyageurs depuis Lyon, vers Condrieu, Chavanay, Saint-Pierre-de-Boëuf et plus au sud, en direction de l'Ardèche.

Le conseil communautaire du Pilat Rhodanien du 2 mars 2023 a soutenu la démarche de l'AUTERVR (Association des Usagers du TER de la Vallée du Rhône) et la demande d'inscription au Contrat de Plan État Région - partie mobilités, dans lequel il apparaît primordial que la région et l'État inscrivent les études et les travaux nécessaires au retour de cette circulation.

Pour notre territoire, cette réouverture revendiquée dès juin 2016 par les élus de la rive droite, prend encore plus de sens au vu de la fermeture envisagée pour trois ans du pont de Condrieu, rendant très difficile de rejoindre la gare de Saint-Clair-les-Roches aux habitants du Rhône et du massif du Pilat (Loire et Ardèche).

Une délégation d'élus du Pilat Rhodanien s'est rendue au siège de la Région AURA le 9 mars dernier, pour rencontrer M. Frédéric Aguilera, vice-président en charge des transports à la Région et M. Dino Cinieri, conseiller régional, et ainsi échanger sur la volonté de notre territoire et ses objectifs en matière de mobilité.

Courant 2023, la partie « mobilités » du CPER 2021-2027 sera présentée.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'informations.

+ D'INFOS

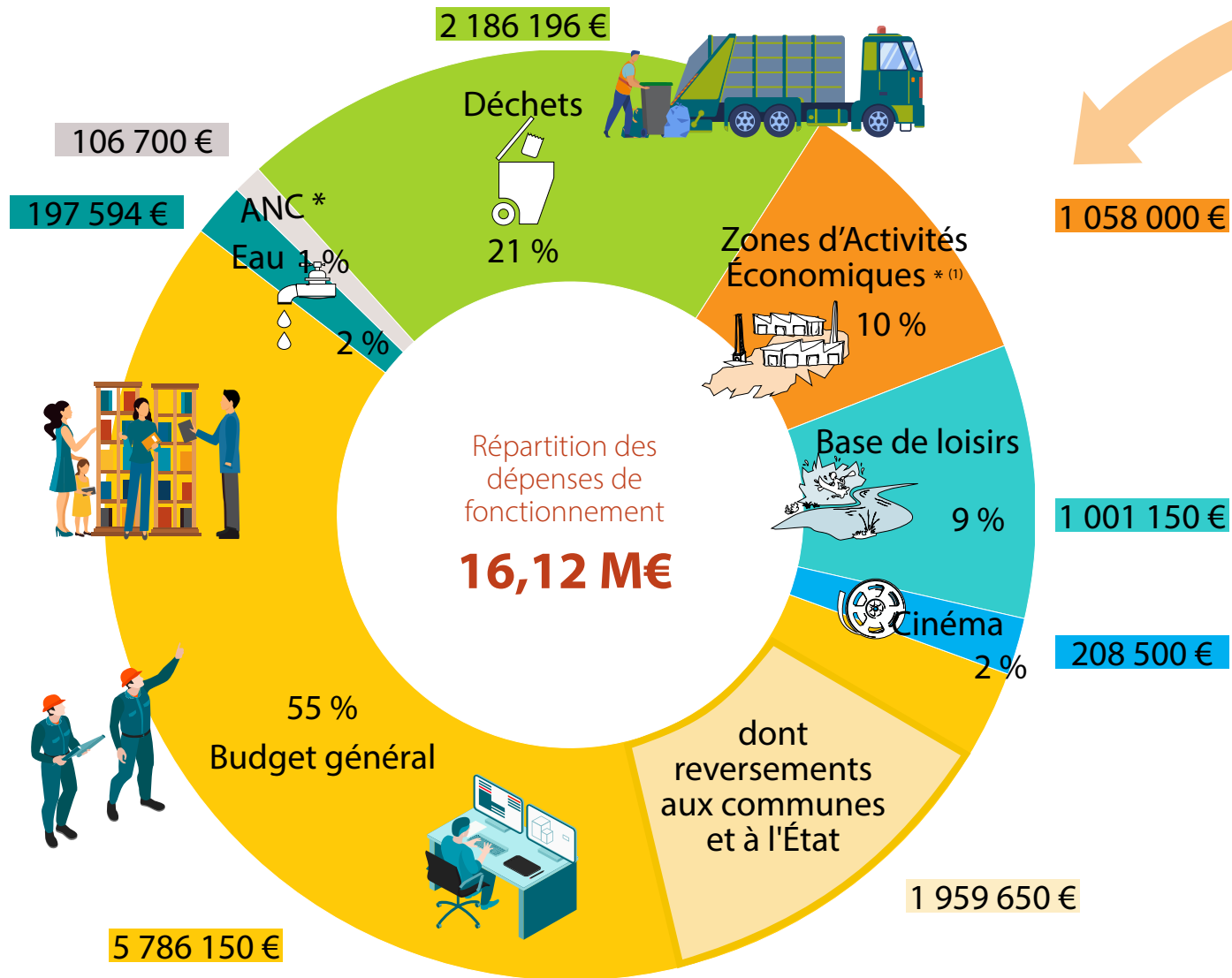
www.pilatrhodanien.fr

Finances locales... l'essentiel du budget primitif 2023

Le budget prévisionnel 2023, voté le 30 mars 2023 représente 25 millions d'euros pour l'ensemble des 7 budgets. Les budgets doivent être équilibrés : l'ensemble des recettes finance l'ensemble des dépenses. Ci-dessous la présentation du prévisionnel pour l'année 2023 des 7 budgets consolidés de la communauté de communes.

Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la communauté de communes. Il s'agit principalement des postes suivants : charges générales, charges de personnel, intérêts de la dette, participations aux organismes extérieurs, reversements aux communes ou à l'État... hors opérations d'ordres.



* ANC = Assainissement Non Collectif

Les dépenses d'investissement

Enveloppe de travaux pour les ZAE de 1 058 000 €, dont :

- 768 000 € de travaux pour la ZAE de l'Aucize à Bessey ;
- 136 000 € d'acquisition sur la ZAE de Guilloiron à Maclas ;
- 154 000 € de travaux de finition de la ZAE de la Bascule à Saint-Pierre-de-Boeuf.

* (1) Opérations insrites sur le budget des dépenses de fonctionnement

Enveloppe d'investissement de 768 000 € sur le budget déchets, dont :

- 500 000 € pour l'aménagement de la plateforme de déchets verts ;
- 215 000 € pour le renforcement des plateformes de tri sélectifs.

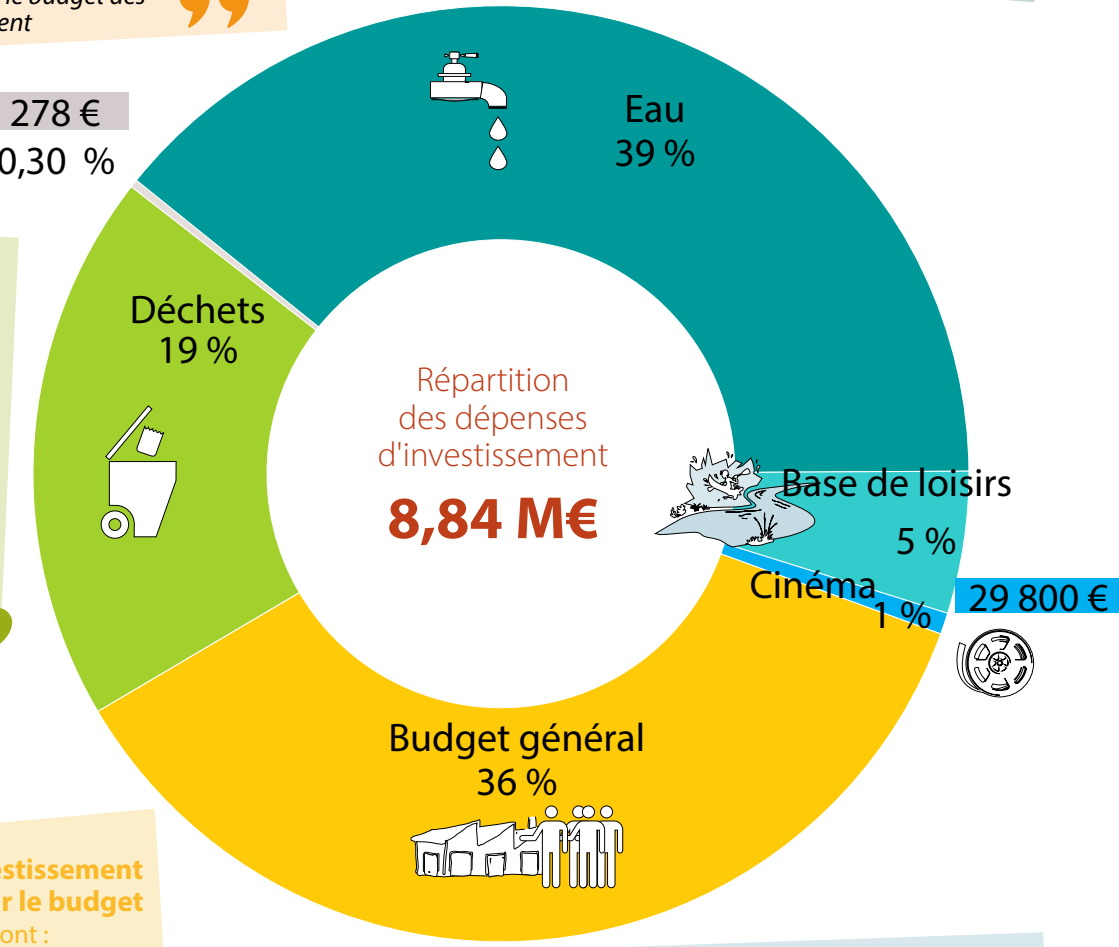
Enveloppe d'investissement de 1 456 000 € sur le budget général, dont :

- 277 000 € pour la cuisine centrale ;
- 156 000 € de travaux sur les crèches ;
- 450 000 € de travaux sur la ViaRhôna.

Enveloppe d'investissement de 1 583 000 € sur le budget Eau, dont :

- la protection des puits de Jassoux pour 468 000 € ;
- le doublement de la conduite Jassoux-Périgneux pour 300 000 € ;
- la mise en conformité électrique des stations de pompage pour 140 000 € ;
- l'installation de stabilisateurs et réducteurs de pression pour 110 000 €.

ANC * 11 278 €
0,30 %



Enveloppe d'investissement de 198 000 € sur le budget Base de loisirs, dont :

- la réalisation d'un hangar avec la Fédération Française de Canoë Kayak pour 140 000 €.

La cuisine centrale Fin du chantier

Nous évoquons dans nos précédentes éditions, les difficultés rencontrées dans la construction de la cuisine centrale.

En effet, le chantier a été arrêté en juin 2021, suite à une malfaçon dans la pose du carrelage. Après 15 mois d'arrêt, le chantier a redémarré en septembre 2022.

Le carrelage a été repris intégralement. La livraison de la cuisine interviendra finalement courant d'été 2023.

Dès cette rentrée scolaire, ce sera près de 900 repas qui seront confectionnés quotidiennement au 13, rue des prairies à Pélussin : cette nouvelle structure permettra aux salariés de travailler dans un équipement plus fonctionnel et plus central par rapport aux différentes cantines locales.

Au final, la construction de cette cuisine aura coûté plus de 1 820 000 € TTC. Ce projet a été largement soutenu par :

- ▶ l'État : 282 200 € ;
- ▶ la région Auvergne-Rhône-Alpes : 487 000 € ;



L'espace pour la préparation des repas

- ▶ le département de la Loire : 370 800 €.

La communauté de communes a également récupéré une partie de la TVA pour 245 000 € et des reversements des assurances pour 100 000 €.

La piscine Les travaux de réhabilitation

Lors du conseil communautaire de décembre 2022, les élus ont validé le projet de réhabilitation de la piscine.

Le concours d'architecte a été lancé en avril dernier. Les différentes étapes d'étude et de travaux vont se



succéder avec l'objectif d'une réouverture de la piscine pour la saison estivale 2026 sous réserve des différentes validations du conseil communautaire.

Le projet de réhabilitation intègre une réutilisation partielle des bâtiments. La nouvelle organisation des espaces devra permettre de regrouper sur un même niveau :

- ▶ l'accueil et la gestion de la piscine ;
- ▶ l'ensemble des locaux liés à l'hygiène des baigneurs (vestiaires, sanitaires, douches) ;
- ▶ les locaux liés à la surveillance et la sécurité des baigneurs (MNS et infirmerie) ;
- ▶ les locaux dédiés aux activités aquatiques (regroupement, stockage, plages, bassins...) ;
- ▶ les locaux annexes (snack-bar et son aire de pique-nique).

Un revêtement en inox a été choisi pour le bassin afin de garantir une meilleure pérennité de l'équipement.

Un chenal d'accès abrité sera également réalisé pour permettre une mise à l'eau protégée des baigneurs.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération s'établit à 4 200 000 € HT avec un niveau de subvention attendu de l'ordre de 50 %.

Entreprendre dans le Pilat Rhodanien au service des entreprises du territoire



Vous êtes en phase de création, reprise ou de développement d'entreprise ? Vous avez des idées et souhaitez être accompagné pour les mettre en œuvre ?

Le pôle économique de la Maison des Services

et son réseau de partenaires vous soutiennent dans vos démarches et dans toutes les étapes de votre projet.

Lucie MENETRIEUX a rejoint l'équipe en tant qu'animatrice économique depuis le 13 mars 2023. Elle vous accueille, vous aide à recenser votre besoin et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

La Maison des Services vous accompagne dans votre parcours et :

- ▶ vous **informe** lors des matinées de la création (1 fois / 2 mois) et lors des permanences mensuelles juridiques ou de conseil en évolution professionnelle (sur inscription) à la Maison des Services ;
- ▶ vous aide à **financer** votre projet et / ou à constituer votre dossier auprès des différents partenaires : Initiative Vallée du Rhône, Association pour le Droit à l'Initiative Économique, la Région AURA, les clubs d'investisseurs (Les Cigales de la Serine) ;
- ▶ vous aide à **construire** votre projet avec le soutien des chambres consulaires, Pôle emploi, des experts comptables, la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (permanences dans nos locaux) ;
- ▶ vous **accompagne** dans votre recherche de bureau, terrain ou local ;
- ▶ vous **propose** des @ateliers Boîte à outils, tous les jeudis matins, pour partager et développer votre réseau.

La nouvelle programmation

ÉVÈNEMENTS	JEUDI 7 septembre 9h / 12h MARCHÉ DE LA CRÉATION ET PETIT DÉJ' Rencontre conviviale entre porteurs de projets et entrepreneurs sur le marché Animation : MIFE et @telier du Pilat Rhodanien.	MARDI 12 septembre 9h / 12h MATINALE DE LA CRÉATION Atelier pour les futurs créateurs d'entreprises Animation : ADIE, Maison des Services, Pôle emploi, expert comptable.	LUNDI 25 septembre 18h / 20h PIL'APÉRO Temps convivial, réseau et partage Animation : @telier du Pilat Rhodanien	Inscription par mail : atelier@pilatrhodanien.fr
BOÎTE À OUTILS	JEUDI 14 septembre 9h / 12h MÉDIATION DE LA CONSOMMATION Obligatoire depuis 2016 : assurez-vous d'être bien outillé Animation : Chambre Nationale des praticiens de la médiation	JEUDI 21 septembre 9h / 12h STRATÉGIE COMMERCIALE DE L'ENTREPRENEUR Les grandes étapes du développement commercial : positionnement et prospection Animation : @telier du Pilat Rhodanien	JEUDI 28 septembre 9h / 12h BIEN DANS TES BASKETS POUR DÉFENDRE TON BOUT DE GRAS Libérer la parole pour apprendre à parler de soi et de son projet Animation : Kolosphère	CONTACT Lucie MENETRIEUX lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr Tél. 04 74 56 75 60 7 rue des Prairies - 42410 Pélussin www.pilatrhodanien.fr www.facebook.com/mdspilatrhodanien

Les aides au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat

Afin de soutenir les entreprises commerciales et artisanales implantées sur son territoire, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien octroie des aides à l'investissement. Les trois commerces ci-dessous ont pu bénéficier d'un co-financement, à hauteur de 20 % des dépenses éligibles par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Le Café des Boutchous, lieu d'accueil intergénérationnel à Pélussin

Catherine BOUST a créé un concept novateur pour notre territoire : « un café poussettes », lieu de

rencontres entre parents, enfants, pour des activités ou le goûter. L'établissement a vu le jour le 11 novembre 2022, 16 Place Notre Dame à Pélussin.

Des ateliers sur des thèmes en

lien avec l'enfance et la parentalité sont animés par Catherine ou d'autres intervenants. Des prestations pour les anniversaires d'enfants sont également proposées dans ses locaux.

Soutien financier de la CCPR : 2 350,32 €.

L'Auberge de Lupé, cuisine maison élaborée avec des produits locaux

L'Auberge de Lupé a d'abord été reprise en 2020 par Marie et Lucas HOUSSET pour proposer une cuisine traditionnelle avant d'étendre leur prestation avec un

gîte pouvant accueillir 10 personnes. Des travaux d'amélioration du bâtiment pour le confort des clients et des employés ont récemment été effectués.

Désormais, le restaurant est ouvert du lundi midi au samedi soir.

Soutien financier de la CCPR : 5 000 €.

Le Bistrot l'Industrie, Tabac-presse-bistrot à Pélussin

L'été 2022, Brigitte et Ludovic SEIGLE ont ouvert un tabac presse bistrot dans le quartier du bas de la ville de Pélussin.

Leur établissement propose également la rediffusion de matchs et un concept de bar à vins, tapas.

Soutien financier de la CCPR : 1 252,96 €.

MODALITÉS

L'aide au développement est ouverte aux entreprises commerciales et artisanales en phase de création, de reprise ou de développement, dont le siège est domicilié sur une des communes de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Cette subvention est encadrée par un règlement qui précise les dépenses éligibles, les montants et les modalités d'attribution. Elle est réservée aux entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 salariés et avec un chiffre d'affaires annuel < 1M€. Le dossier est construit selon les devis transmis, les dépenses ne doivent pas être encore engagées.

Pour vérifier votre éligibilité ou pour être accompagné :

CONTACT

Lucie MENETRIEUX
lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

Objectif inclusion numérique des entreprises du commerce et de l'artisanat

Le lundi 27 mars, l'équipe de la Maison des services du Pilat Rhodanien a organisé son 4^{ème} Pil'Apéro réseau au sein du restaurant « Chez Adèle » à Maclas.

Un évènement qui a connu un vif succès. Une quarantaine d'entrepreneurs, porteurs de projets, se sont retrouvés pour échanger, réseauter et également écouter les témoignages.

Quatre entrepreneurs (Adèle Grépinet, Elsa Cicchetti d'Artampille à Pélussin, Céline Denuzière de la fromagerie de B'Cé à Bessey et Lison Pierrel de Pizzaluz à Chavanay) ont présenté leur activité et ont témoigné de l'importance du numérique et de ce que celui-ci peut apporter au bon fonctionnement de leur entreprise (mails, gestion des stocks, communication et site Internet...).

Pour toutes ces démarches, vous pouvez compter sur des ateliers collectifs sur différents thèmes (économie,



communication, collaboration...) et / ou des accompagnements individuels que propose la Maison des Services avec l'ensemble de ses partenaires.

La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale et de partages.

LA 4^{ÈME} ÉDITION DU PIL'APÉRO

Si vous avez choisi la voie de l'entrepreneuriat, vous vous sentez peut-être un peu seul ?

Le remède à cette solitude pourrait être de fréquenter des espaces de coworking comme l'@telier du Pilat Rhodanien ou La Coloc du Pilat, qui sont aussi des espaces de réseautage. Réseauter, c'est créer et entretenir des relations avec des « coworkers » qui vont vous aider à trouver des solutions : du matériel, du personnel, des financements, des formations, des clients, des idées...

Un réseau efficace se nourrit par des échanges, des rendez-vous, des événements... C'est pourquoi nous vous proposons un nouveau Pil'Apéro.



LE PROCHAIN PIL'APÉRO

Le Lundi 3 juillet à 18h30 à la Coloc du Pilat (ancien hôtel-restaurant Le Cottage) 3 rue de la Barge à Pélussin.

Vous pourrez découvrir des témoignages d'entrepreneurs qui ont créé leur activité professionnelle.

À NOTER

- Depuis fin 2022, Tanguy Mimault, l'alternant référent numérique pour les entreprises, dans le cadre de « Déclat pour ta boîte », se déplace auprès des entreprises de notre territoire pour diagnostiquer les besoins numériques, et les accompagner dans leurs réflexions et la mise en pratique.



Maison des Services
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
mds@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Les Zones d'Activités Économiques Les aménagements

Projet sur la ZAE de l'Aucize à Bessey

Depuis 2019, la communauté de communes a engagé des démarches pour la réalisation d'une nouvelle Zone d'Activités Économiques sur le secteur de l'Aucize à Bessey.

La volonté des élus est de créer une zone la moins impactante sur l'environnement.

Il s'agit d'aménager 19 000 m² commercialisables dédiés aux activités d'artisanats et d'industries.

La CCPR s'est faite accompagner par un écologue. Le projet intègre plusieurs actions en faveur de la biodiversité, ainsi :

- les travaux seront réalisés après la période de reproduction des espèces (soit fin août),
- les murets en pierres sèches seront conservés,
- une mare sera créée,
- les espaces envahis par la renouée du Japon seront traités,
- un passage sous la voirie RD 67 sera réalisé pour protéger le corridor biologique.

Tous les toits des bâtiments devront être construits en shed et équipés de panneaux photovoltaïques. Il ne sera pas installé d'éclairage public afin de limiter la pollution lumineuse.

En février 2023, le conseil communautaire a acté le coût d'opération estimé à 936 000 € HT, acquisitions comprises. Des subventions sont attendues de la part de :

- l'État pour 159 000 €,
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour 50 000 € pour financer les actions en faveur de la biodiversité.

Les travaux ont démarré à l'hiver 2022-2023 avec la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Cet équipement a été dimensionné et mutualisé avec les besoins de la coopérative « Les balcons du Pilat » située en limite de propriété.



Fin de l'aménagement de la ZAE de La Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf

La communauté de communes a aménagé la ZAE de la Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf.

Avec le dernier projet de l'entreprise Auto-passion, la zone est dorénavant complète. Ainsi, prochainement les travaux de finition (enrobé, portail, parking) pourront être réalisés pour un coût d'environ 210 000 € HT et devraient débuter avant la fin de l'année.

Parallèlement, la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf vient de modifier son PLU afin d'intégrer de nouveaux bâtiments en entrée de zone.

CONTACT



Lucie MENETRIEUX
lucie.menetrieux@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 56 75 60
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

Maclas et Saint-Appolinard au cœur de la stratégie opérationnelle

La tendance nationale porte sur une réduction de la consommation foncière et la reconstruction de la ville sur elle-même. Dans ce cadre, les friches économiques constituent un réservoir foncier à exploiter prioritairement.

Le Syndicat mixte des Rives du Rhône et l'EPORA (Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) en collaboration avec la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et les communes de Maclas et Saint-Appolinard, ont accepté de lancer des études sur le

devenir de deux friches de notre territoire : la résidence du Lac à Maclas et l'ancienne usine textile au Briat à Saint-Appolinard.

Ces secteurs ont été choisis par l'ensemble des communes de la CCPR sur plusieurs friches identifiées par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Ces études pré-opérationnelles, intégralement financées par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône et l'EPORA, permettent d'évaluer la faisabilité réglementaire, technique et financière d'un projet de requalification afin d'aider la commune à définir un projet concret sur ces friches.

L'ancienne usine textile Le Briat à Saint-Appolinard

L'ancienne usine de tissage, située dans la partie ouest du centre-bourg de Saint-Appolinard, a fermé ses portes en 2017. Elle est constituée d'un ancien bâtiment industriel à forte valeur patrimoniale.



L'étude a été engagée en janvier 2023 par la Commune de Saint-Appolinard, le syndicat mixte des Rives du Rhône, l'EPORA et la communauté de communes. Dès le début de l'étude, la famille propriétaire de ce site a été associée à la réflexion.

L'objectif de l'étude est de donner une nouvelle vocation à ce site, en priorité avec le développement d'une offre de logements dans un marché communal très tendu aujourd'hui.

La Résidence du Lac à Maclas

Suite au déménagement de la Résidence du Lac dans le quartier de l'Avenir à Maclas, le bâtiment est devenu vacant.

La commune de Maclas et Loire Habitat (propriétaire du site) ont travaillé, dès 2020, sur une nouvelle vocation pour ce site.

De par sa taille et sa localisation, ce site, de rayonnement intercommunal, a été intégré très rapidement à la réflexion engagée globalement par les deux organismes ainsi que la communauté de communes, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône et l'EPORA.

L'étude a débouché sur un Appel à Manifestation d'Intérêt, début 2023. Des porteurs de projet privés se sont positionnés. Après analyse des différents projets, les élus ont décidé de poursuivre le travail avec un porteur de projet local souhaitant développer une offre économique et de formation pour adultes.

Les bureaux d'études ont établi un scénario d'implantation du projet dans le bâti en prenant en compte les besoins du porteur de projet et les enjeux structurels du bâtiment afin de limiter les coûts de réhabilitation. La commune de Maclas et Loire Habitat vont poursuivre le travail avec le porteur de projet.



Le Plan de Prévention des Risques Technologiques

Le 17 juillet 2018 a été approuvé le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la commune de Saint-Clair-du-Rhône.

Un périmètre de protection a été établi autour de la société ADISSEO France. Il s'étend sur 5 communes à cheval sur deux départements :

- ▶ le département de l'Isère : Les-Roches-de-Condrieu et Saint-Clair-du-Rhône,
- ▶ le département de la Loire : Chavanay, Saint-Michel-sur-Rhône et Vérin.

Un délai de 8 ans à partir de l'approbation du PPRT est accordé pour bénéficier du crédit d'impôt et des financements des collectivités territoriales et des industriels, soit jusqu'au 17 juillet 2026.

Le risque toxique, de quoi s'agit-il ?

C'est le risque de contamination de l'air par une substance chimique rejetée dans l'atmosphère sous forme de nuage suite à un accident industriel (rupture de canalisation, réaction chimique, incendie, destruction d'un réservoir de stockage, etc.). Il pénètre dans les bâtiments sous l'effet notamment du vent et de la ventilation.

Les principes de protection

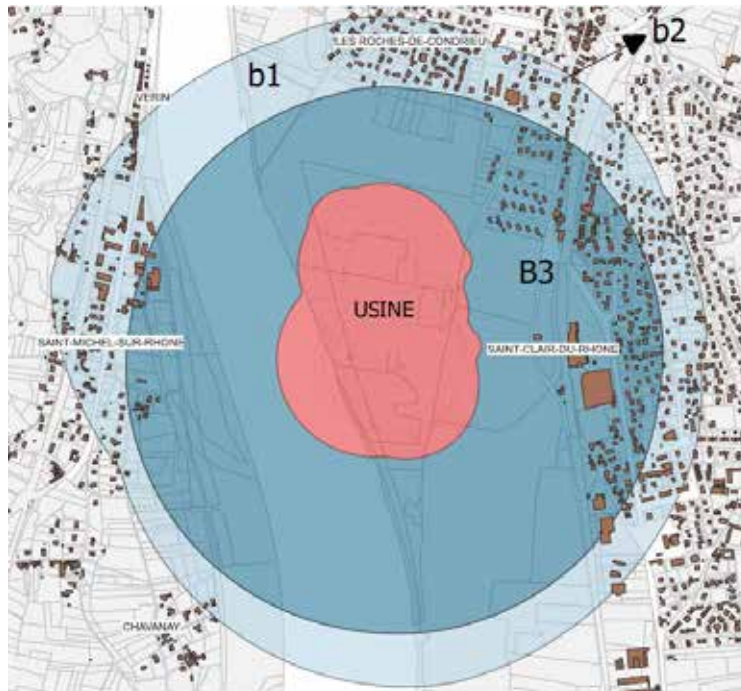
La politique française de prévention des risques industriels a pour objectif de protéger les personnes. Cette protection des personnes peut se traduire par un renforcement de tout ou partie de l'habitation. Le confinement est la solution technique proposée dans les PPRT pour protéger les populations de l'aléa toxique.

Le périmètre

- ▶ Les bâtiments à usage d'habitation situés en zone bleue de la carte des aléas et existants à la date d'approbation du PPRT.

Les obligations liées

- ▶ Le PPRT indique le niveau d'étanchéité que les logements doivent atteindre pour que les occupants soient protégés contre le risque TOXIQUE :
 - Dans tous les logements, le PPRT oblige la création d'une pièce de confinement pour permettre



Carte du périmètre du PPRT de Saint-Clair-du-Rhône

aux habitants de se mettre en sécurité pendant la durée de l'incident technologique et/ou de l'arrivée des secours.

- La pièce de confinement est une pièce utilisée quotidiennement pour d'autres usages et aménagée spécialement pour s'isoler en cas d'alerte.
- Pour les copropriétés : si la VMC est collective, il y a l'obligation d'un bouton d'arrêt et obligation d'un ss dans le cas d'une entrée commune.

Le financement

- ▶ Pour la réalisation des travaux : 100 % pris en charge dans la limite de 20 000 € de travaux ou 10 % de la valeur du bien.

La prise en charge financière à hauteur de 100 % des travaux est un moteur essentiel pour la réalisation de ces travaux :

- ▶ crédit d'impôt : 40 % ;
- ▶ participation de l'industriel : 35 % ;
- ▶ les collectivités : 25 %.

+ D'INFOS

Si vous pensez être dans le périmètre et pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre commune.

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} jeudi du mois (accueil physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
☐ CIBC (conseil en évolution professionnelle)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Pôle emploi (ateliers accompagnement / recherche d'emploi)	1 à 2 fois / mois	9h - 12h et 14h - 16h

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h
☐ Expert - Comptable (Auditor conseil)	2 ^{ème} mardi du mois	13h30 - 17h
☐ Expert - Comptable (CER France)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitenciers d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
☐ CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles)	2 fois par mois (le mardi)	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile)	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h
☐ Le Refuge	1 fois / mois le mercredi	15h - 17h30

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)		
☐ Assistantes sociales		Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)		
☐ Conseillère économique, sociale et familiale		
☐ Maison Loire Autonomie		
☐ Consultation PMI		

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Renov'actions 42 (logement)	2 fois / mois : 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'@telier (espace de coworking)	Animation et location d'espaces (bureaux / salles pour les entrepreneurs)	Ouvert 7 jrs / 7

Les ateliers numériques

La nouvelle programmation

De la recherche d'un emploi au divertissement en passant par l'éducation, nombreuses sont nos activités quotidiennes qui se jouent - au moins en partie - en ligne.

Aujourd'hui, une grande partie de nos démarches administratives s'effectue numériquement et les compétences informatiques sont de plus en plus constitutives de levier ou de frein. Les personnes en situation de précarité peuvent se retrouver ainsi doublement pénalisées.

À NOTER

L'objectif de la Maison des Services est de lutter contre la précarité et l'exclusion numérique en :

- ▣ donnant accès quotidiennement à des ordinateurs et une connexion internet ;
- ▣ formant les personnes au b.a.ba d'Internet et des outils numériques afin qu'elles soient autonomes dans la gestion de leurs démarches ;
- ▣ accompagnant leur montée en compétences dans le numérique.

Depuis son ouverture en 2014, la Maison des Services a organisé 450 ateliers rassemblant 2 580 participants et l'Espace Public Numérique a recensé 11 670 visiteurs pour la réalisation de leurs démarches administratives.

L'équipe a d'ailleurs été renforcée par l'arrivée d'Aurore Aubert, conseillère numérique France Service en 2021.

Les conseillers numériques France Services relèvent d'un dispositif inédit d'accélération, financé par France Relance, suite à l'annonce en 2020, du recrutement de 4 000 conseillers numériques France Services, formés et financés par l'État. Leur objectif est de proposer des ateliers de proximité d'initiation au numérique.

Fin 2022, il a été mis en place des ateliers délocalisés (Saint-Pierre-de-Bœuf, La-Chapelle-Villars, Maclas) avec des parcours composés de 12 séances de 2 heures. Les apprenants ont pu découvrir ou redécouvrir les fondamentaux du numérique au quotidien : utiliser sa boîte mail, mettre en forme un document texte, se rendre sur internet en toute sécurité, remplir ses démarches administratives via le portail France Connect...

LES ATELIERS CARSAT GRATUITS

- ▣ Vous avez plus de 55 ans ?
- ▣ Vous résidez dans le Pilat Rhodanien ?
- ▣ Vous avez besoin d'apprendre les bases de l'outil informatique ?

Alors, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de votre mairie ou contacter directement la Maison des Services pour vous inscrire ou vous renseigner.

Deux autres parcours, en partenariat avec la CARSAT retraite, se dérouleront sur les mois de septembre à décembre 2023. Le lieu reste à définir.

CAFÉ NUMÉRIQUE

CAFÉ

Si les enfants et adolescents ont souvent une appétence pour les écrans, ils n'ont pas toujours de distance critique dans leurs usages.

Pour se protéger, et profiter au mieux des bienfaits de ces nouveaux médias, il est donc important de se poser les bonnes questions et de connaître les enjeux, pour les parents comme pour les enfants.

La Maison des Services, en partenariat avec les espaces de vie sociale du Pilat Rhodanien, vous proposent un atelier gratuit basé sur un échange participatif autour du numérique.

Les participants pourront poser des questions et participer à un quizz.

- ▣ Plusieurs ateliers seront programmés en septembre et octobre (dates non connues à ce jour) avec l'Association Familles Rurales de Chavanay et de Maclas, l'Espace de Vie Sociale de Pélussin et la Maison des Services.

Inscription et information auprès de la Maison des Services



Maison des Services
Tél. 04 74 56 75 60

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
mds@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Le guichet unique

Un service pour répondre à la recherche d'un mode de garde

Le Guichet Unique petite Enfance, mis en place en 2014, a pour vocation d'informer les parents, futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire : collectif (crèches ou micro-crèches), individuel (assistantes maternelles, gardes à domicile), occasionnel ou d'urgence...

Il permet aussi de simplifier les démarches d'inscription en centralisant tout dans un même lieu.

Le guichet unique vous reçoit sur rendez-vous et vous guide vers le mode d'accueil correspondant le mieux à vos besoins. Ce service est gratuit.

Vous pourrez être également informé sur les services de la petite enfance (CHAPI, Protection Maternelle Infantile...) et de l'enfance (centres de loisirs, écoles, collèges...) présents sur le territoire du Pilat Rhodanien.



Clémentine CHAMPAILLER,
Coordinatrice petite enfance en charge du guichet unique

Guichet unique - Clémentine CHAMPAILLER
c.champaille@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 87 94 17
Maison des Services
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr



CONTACT

Le Relais Petite Enfance

Place à l'art et à la création

Les 23 et 24 mars, les assistantes maternelles et les enfants du RPE (Relais Petite Enfance) ont vécu au sein du relais d'extraordinaires rencontres à travers l'expérimentation de matières plastiques, musicales et visuelles.

Dans le cadre de la semaine « l'enfance des arts », le RPE du Pilat Rhodanien et la compagnie « De-Ci-De-Là », se sont associés pour proposer deux séances de médiation artistique aux enfants et aux assistantes maternelles, lors des temps collectifs.

Ces séances ont permis à chacun de découvrir des possibilités artistiques, de tisser du lien, de nourrir le désir de création.

Une proposition artistique innovante, qui a procuré beaucoup d'émotions et créé du lien autour du « voir ensemble » : d'inoubliables souvenirs d'images, d'ambiances sonores et de rencontres.



© Photo Vincent Noclin



RPE « Le Nidoux » - Claudine MATTERA
c.mattera@pilatrhodanien.fr
Tél. 04 74 87 53 73
Maison des Services
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
www.pilatrhodanien.fr

CONTACT

Les accueils de loisirs de 3 à 15 ans

L'offre de services pour l'accueil des enfants et adolescents est proposée par différentes institutions : SPL (Société Publique Locale), EVS (Espace de Vie Sociale), associations et mairies. Dans cette page, nous vous présentons l'ensemble des accueils de loisirs présents sur les 14 communes du territoire du Pilat Rhodanien.



DE MACLAS



L'accueil de loisirs de **Maclas**, géré par l'Association Familles Rurales, s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- mercredis en périodes scolaires de 7h30 à 18h ;
- toutes les vacances scolaires (sauf 2 semaines en août et 1 semaine pour les vacances de Noël) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ;
- club ados : deux fois par mois les 2^{èmes} vendredis du mois de 19h à 22h et les 4^{èmes} samedis du mois de 10h30 à 13h30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Inscription : du lundi au vendredi de 9h à 12h à la maison des associations à Maclas

- Tél. 04 74 48 34 48 - @ : afirmaclas@orange.fr
- site internet : <https://www.famillesrurales.org/maclas/index.php/>

LE PÉRISCOLAIRE DE MACLAS

Le périscolaire de **Maclas**, géré par la Mairie, s'adresse à tous les enfants, scolarisés dans les écoles de Maclas, de la maternelle (à partir de 3 ans) jusqu'en classe de CM2.

- Horaires du périscolaire : 7h30 - 8h30 / 16h30-18h30 les jours d'école.

Inscription : à la Mairie de Maclas.

PÉLUSSIN

L'accueil jeune de **Pélussin**, géré par l'association des 4 versants, s'adresse aux jeunes de **11 à 17 ans**, pendant les vacances scolaires et hors vacances scolaires.

Pendant les vacances scolaires : activités à la journée (accueil de 8h à 18h), stages et séjours de vacances.

Hors vacances scolaires : accueil le mercredi et le samedi après-midi ainsi que le vendredi en fin de journée.

Inscription auprès de l'Espace de vie sociale :

- tel. 04 69 32 52 06 - @ : animation@les4versants.fr
- Site internet : <https://les4versants.fr/>

LE CENTRE DE LOISIRS

DE SAINT-PIERRE-DE-BŒUF

L'accueil de loisirs de **Saint-Pierre-de-Bœuf**, géré par la Mairie, s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- périscolaire : 7h30-8h30 / 16h30-18h30 ;
- les vacances scolaires : première semaine des vacances d'hiver et de printemps, 4 semaines en juillet, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Inscription : via le portail famille de la mairie de Saint-Pierre-de-Bœuf.

Centres de loisirs gérés par la SPL (Société Publique Locale) du Pilat Rhodanien :

DE PÉLUSSIN

LE CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de **Pélussin** s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans. Il est ouvert aux périodes suivantes :

- périscolaire : 7h-8h30 / 16h30-19h ;
- mercredis en période scolaire : de 7h à 19h ;
- toutes les vacances scolaires (sauf dernière semaine de décembre) du lundi au vendredi, de 7h à 19h sauf les jours fériés.

Inscription : portail famille SPL

Information : centresloisirpelussin@splpilatrhodanien.fr



DE CHAVANAY

LE CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Chavanay, s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans. Il est ouvert aux périodes suivantes :

- mercredis : 7h30 à 18h30 ;
- vacances scolaires, d'automne, d'hiver, du printemps et vacances d'été (ouvert tout juillet et la première et la dernière semaine d'août) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Inscription : portail famille SPL

Information : alsh.chavanay@splpilatrhodanien.fr

LE CENTRE DE LOISIRS « AU PAYS DES ENFANTS »

BESSEY, ROISEY, SAINT-APPOLINARD, VÉRANNE

L'accueil de loisirs « Au Pays des Enfants » situé sur les communes de **Roisey** et **Véranne**, s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans et est ouvert aux périodes suivantes :

- périscolaire **Roisey** : 7h-8h30 / 11h30-13h30 / 16h15-19h (enfants du RPI Roisey / Bessey) ;
- périscolaire **Véranne** : 7h-8h30 / 11h45-13h30 / 16h15-19h (enfants du RPI Véranne / St-Appolinard) ;
- mercredis en période scolaire : 7h-19h (uniquement sur Roisey).

Inscription : Portail famille SPL (Véranne et Roisey)

Information :

- Roisey : aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr
- Véranne : veranne.cl.spl@gmail.com

CHUYER, LA-CHAPELLE-VILLARS

LE CENTRE DE LOISIRS « LA GROTTTE AUX FÉES »

Le centre de loisirs extrascolaire « La Grotte aux fées » accueille les enfants originaires des communes de Chuyer et de La-Chapelle-Villars et s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans. Il est ouvert à **Chuyer** aux périodes suivantes :

- vacances hiver / printemps / automne : 1^{ère} semaine des vacances du lundi au vendredi de 7h à 19h sauf jours fériés ;
- 3 semaines en juillet : du lundi au vendredi de 7h à 19h sauf jours fériés.

Inscription : Portail famille SPL

Information : aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr

L'accueil de loisirs périscolaire situé sur la commune de La-Chapelle-Villars s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans, est ouvert aux périodes suivantes :

- périscolaire : 7h-8h30 / 16h30-18h30 les jours d'école.

Inscription : Portail famille SPL

Information : lachapelle.cl.spl@gmail.com

LOISIRS DE SAINT-PIERRE DE BŒUF

LE CENTRE DE

- Mercredis en période scolaire : 7h30 à 18h30.

Inscription : Portail famille SPL pour les mercredis

Information : stpierre.cl.spl@gmail.com

DE MALLEVAL / LUPÉ

LE CENTRE DE LOISIRS

Le périscolaire de Malleval / Lupé, s'adresse à tous les enfants de la maternelle (à partir de 3 ans) jusqu'en classe de CM2 scolarisés.

- Périscolaire : 16h20-18h30 les jours d'école.

Inscription : Portail famille SPL

Information : malleval.cl.spl@gmail.com

À NOTER

- ☑ Les centres de loisirs des communes peuvent accueillir les enfants des communes extérieures avec un tarif spécifique « extérieur » selon leurs disponibilités.
- ☑ Retrouvez l'ensemble des programmes des centres de loisirs pour cet été sur la page Enfance de notre site internet : www.pilatrhodanien.fr/enfance

La base de loisirs Saint-Pierre-de-Boëuf



Envie de sensations sur la rivière ? Raft, kayak, nage en eaux vives ou hot-dog vous conviendront. Vous préférez la tranquillité, optez pour le canoé ou le paddle et laissez-vous glisser sur le lac à votre gré !

L'Espace Eaux Vives du Pilat Rhodanien est un lieu unique, proposant des activités originales sur une rivière artificielle de 700 mètres de long - par détournement d'une partie du débit du Rhône - intégrant une vague free-style et un tapis de remontées. Les activités peuvent être réalisées en autonomie ou encadrées par des moniteurs diplômés.

L'Espace Eaux Vives est aussi très prisé des compétiteurs et a accueilli, en début de saison, les meilleurs français en kayak de descente et de nombreux clubs étrangers.

Le site a été retenu pour les sélections des équipes de France juniors et séniors, il correspond à la rivière des futurs championnats d'Europe et du monde.

Les athlètes sont venus en stage de préparation et ont participé à la sélection. Tous ont pu profiter des hébergements présents sur le site (camping de la Lône et Maison de la Lône) et des gîtes à proximité.

Début 2023, un hangar de stockage de 90 m² a été construit pour le Comité départemental de Canoë Kayak AURA et l'Espace Eaux Vives.

Cet espace public, libre d'accès, est très propice à la promenade sur l'ensemble de la base de loisirs. Nous appelons au civisme et au respect des lieux. Les poubelles sont réservées aux déchets des pique-niques et non aux poubelles domestiques. Des tris sélectifs sont présents à l'entrée de la base de loisirs.



Nous souhaitons la bienvenue à Arnaud COUCHOUD qui a été recruté sur le poste de responsable des hébergements touristiques de la CCPR.

Retrouvez toutes les activités de la base de loisirs sur le site :



L'ESPACE EAUX VIVES
avenue du Rhône - 42520 Saint-Pierre-de-Boëuf
04 74 87 16 09
info@espaceeauxvives.com
www.espaceeauxvives.com
www.facebook.com/EspaceEauxVives

CONTACT



À la demande de la CCPR, l'Office National des Forêts (ONF) a réalisé en août 2022 un diagnostic de l'ensemble du patrimoine arboré de la base de loisirs.

Il a concerné plus de 800 arbres. 14 essences d'arbres ont été recensées avec une majorité de peupliers noirs. 163 arbres ont été identifiés pour des interventions à réaliser afin de garantir au mieux la mise en sécurité du site.

Les travaux d'élagage ou d'abattage se sont déroulés tout au long du second trimestre.

De nombreux facteurs externes (vent, orages, sécheresse, canicule) peuvent influencer l'état des arbres. Aussi nous rappelons qu'en cas de fort vent, la base de loisirs peut être fermée pour garantir la sécurité des promeneurs. Il est à noter que chaque année, une surveillance de l'entretien des arbres est réalisée.

La ViaRhôna Fin des travaux de réhabilitation

La communauté de communes a lancé un marché de travaux pour la rénovation d'une partie des 10 km de la ViaRhôna de Vérin à Saint-Pierre-de-Boëuf.

Celle-ci présentait de nombreuses déformations plus ou moins importantes.

Deux types de travaux ont été réalisés selon les niveaux et les surfaces de dégradation :

- pour les petites dégradations, sur 1 500 mètres : remplacement du revêtement existant, avec un rabotage sur 4 cm ;
- pour les surfaces plus conséquentes, sur 2 500 mètres : traitement de la fondation et réfection du revêtement, avec traitement sur 30 cm de profondeur.



Les travaux se sont terminés en avril 2023, pour permettre un bon début de saison pour tous les usagers.

L'opération d'un coût global de 418 000 € TTC a obtenu un fort soutien du conseil départemental de la Loire pour 217 822 € et de la Compagnie Nationale du Rhône.

+ D'INFOS

www.viarhona.com

Le tri à la source des biodéchets Objectif 2024 !

La réglementation nationale impose une mise en place au 1er janvier 2024 du tri à la source des biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires...).

Vous pouvez d'ores et déjà effectuer ce tri, par le compostage individuel. Des composteurs 300 litres et 600 litres en bois sont disponibles, à prix préférentiels auprès du service de gestion des déchets de la communauté de communes, renseignez-vous !

Le déploiement des composteurs partagés

La communauté de communes doit également offrir une solution de tri à la source aux habitants sans jardin ou éloignés du compostage domestique.

Pour cela un ou plusieurs points de compostage partagés par commune, seront déployés en 2023/2024 sur l'ensemble des 14 communes du territoire.

Le premier site de compostage partagé a été inauguré sur la commune de Roisey fin avril !



Vous souhaitez composter mais vous n'avez pas la place d'installer un composteur individuel chez vous ? Pourquoi ne pas installer un composteur partagé dans votre résidence, votre quartier, votre établissement... ?

Cela permet non seulement de produire du compost pour les plantes de son appartement ou pour les espaces verts de sa copropriété, mais également de recréer du lien entre voisins. Les sites de compostage



sont ainsi des lieux de rencontres et de convivialité autour d'une activité prise en charge collectivement.

Qui va s'occuper du site de compostage ?

Sur chacun des sites, des référents désignés localement seront en charge de contrôler les apports, suivre le bon fonctionnement des composteurs et surveiller l'évolution du compost. Ils assurent également l'aération de la matière et son transfert d'un bac à l'autre.

Lorsque le compost est mûr, le référent organise le prélèvement et la distribution aux participants.

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien peut vous accompagner dans cette démarche (fourniture de matériel, formation des référents...).

Contactez la communauté de communes par mail ou par téléphone.

CONTACT

Service Environnement
9 rue des Prairies 42410 Pélussin
04 74 87 94 10
tri@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

La gestion des déchets Vos questions les plus fréquentes...

Au fil des échanges avec nos services, par téléphone, mail ou sur les réseaux sociaux, nous constatons que certaines questions reviennent souvent. Aussi, nous avons choisi de vous faire partager nos réponses qui vous aideront à mieux comprendre les décisions concernant la gestion des déchets sur le territoire.

Je trouve le prix de la collecte et du traitement des déchets élevé alors que sur d'autres territoires c'est gratuit !

Contrairement à de nombreux territoires, le traitement des déchets fait l'objet d'une facturation à part depuis 2013 avec la mise en place de la redevance incitative (RI). Ainsi, le prix du service n'est pas prélevé sur l'impôt foncier au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Dans tous les cas, ce n'est jamais gratuit.

Le financement des déchets sur notre territoire se fait uniquement sur la base de la facturation faite aux usagers. Les déchets ne sont pas payés par d'autres impôts : CFE (Cotisation Foncière des entreprises) ou taxes foncières, qui restent dédiés à d'autres services et investissements.

Si vous avez l'occasion de comparer avec des usagers qui paient la TEOM sur leur taxe foncière, vous pourrez constater que le coût n'est pas forcément plus élevé.

Le montant moyen payé, au titre de la redevance incitative, s'élève à 164 € par foyer à l'année sur le territoire.

Je trouve cela bien dommage de ne pas avoir de poubelle jaune surtout que désormais tous les emballages se recyclent !

Même en diminuant la collecte des poubelles vertes, le coût de la mise en place d'une collecte de poubelle jaune (avec en plus l'acquisition de nouveaux bacs) reste très élevé et nécessiterait une forte hausse de la redevance. Si la collectivité, mettait en place une collecte de bacs jaunes, les coûts augmenteraient avec soit une refacturation à l'utilisateur, soit la suppression ou la réduction d'autres services ou investissements.

Aujourd'hui nous payons l'accès à la déchèterie, alors qu'auparavant c'était gratuit. Pourquoi avoir mis en place l'accès payant ?

L'accès n'a jamais été gratuit, les coûts de fonctionnement de la déchèterie sont répercutés dans votre facture semestrielle de redevance incitative et ces coûts sont importants dans la répartition de la facturation.

Depuis la mise en place de l'accès contrôlé, nous avons pu constater que 80 % des usagers venaient moins de 12 fois par an. C'est la raison pour laquelle nous avons trouvé plus juste que les 20 % qui viennent le plus souvent paient un coût plus important plutôt que ce soit reporté sur l'ensemble des usagers.

Je constate que plus je trie, plus je paie !

Pour l'année 2023, le budget déchets doit faire face à une envolée des coûts : + 360 000 € en fonctionnement. Cela s'explique par le contexte national, mais aussi par de nouvelles réglementations comme l'extension des consignes de tri (obligation nationale depuis le 01/01/2023).

Il est vrai que le recyclage de nos déchets coûte plus cher, mais au-delà d'être une réglementation, c'est essentiel pour la préservation de notre environnement.

À NOTER

Sur notre territoire, le coût des déchets facturé aux habitants est inférieur à la moyenne nationale, puisqu'en 2021, le coût facturé pour un habitant sur le territoire est de 82 € HT, alors que la moyenne nationale est à 98 € HT et 108 € HT pour la région AURA.

Le tri des déchets en immeuble collectif



Vous habitez en immeuble et utilisez des bacs à ordures ménagères collectifs ? Pourquoi il est important de trier vos déchets !

La redevance se décompose en une part fixe et une part variable. Pour les immeubles dotés de bacs collectifs, la facturation est donc déterminée en fonction du nombre de poubelles sur place, de leurs tailles et du nombre de levées effectuées durant l'année :

- ▶ Le montant de la part fixe évolue selon le nombre de bacs présents dans l'immeuble : elle est divisée par le nombre de logements occupés.
- ▶ La part variable, correspond au nombre de collectes effectuées (par bac) : elle est répartie entre les usagers en fonction de la composition de chaque foyer

La dotation mutualisée ne doit pas être considérée comme un obstacle pour les habitants qui souhaitent maîtriser leurs factures ! Par le tri des déchets, vous pouvez réduire la production d'ordures ménagères ! (ce qui aura un impact positif sur votre facture).

Vous voulez réduire votre facture ?

- ▶ Triez vos déchets et déposez les dans les Points d'Apport Volontaire ;
- ▶ Adaptez le nombre de bacs nécessaires à votre immeuble ;
- ▶ Ne sortez que les poubelles pleines.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à contacter le service environnement de la communauté de communes par mail ou par téléphone.

CONTACT

Service Environnement
9 rue des Prairies 42410 Pélussin
04 74 87 94 10
tri@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

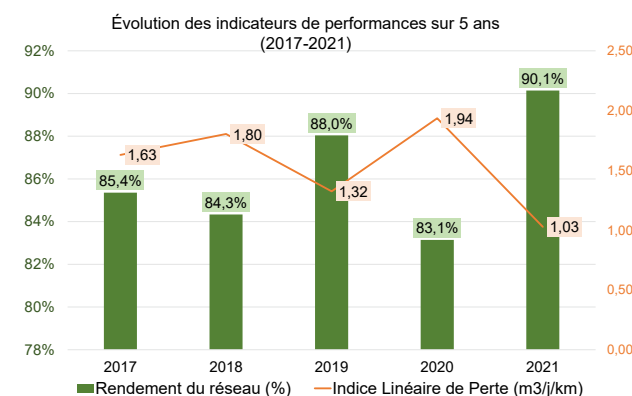
L'eau potable Les investissements

Grâce aux investissements entrepris tout au long de ces dernières années, le rendement de réseau, reconstitué à l'échelle des 14 communes du territoire, a progressé de 15,4 points, en passant de 74 % en 2013, à 90,10 % en 2021.

Ces investissements se sont principalement portés sur le renouvellement de 15 km de réseau, la réhabilitation d'ouvrages très fuyards...

En termes d'**Indice Linéaire de Perte (ILP)**, exprimant la perte d'eau en m³ par jour et par kilomètre de réseau, la valeur est passée de 3,06 m³/j/km en 2013 à **1,03 m³/j/km en 2021**.

Selon la classification nationale des performances des



réseaux d'eau au regard de leur densité, ce niveau est qualifié d'excellent résultat (ILP inférieur à 1,2 m³/j/km pour une densité comprise entre 20 et 40 abonnés/km) pour la densité du réseau de la CCPR (25,6 abonnés/km en 2021).

À titre de comparaison, selon l'observatoire des services de l'eau et de l'assainissement de la Loire, les performances des réseaux d'eau dans le département en 2020 étaient de 81,8 % en rendement, et de 1,84 m³/j/km d'ILP, pour une densité moyenne de 29,81 abonnés/km.

Ces bons résultats sont le fruit des travaux de réhabilitation menés (2 programmes pluriannuels se sont enchaînés entre 2015 et 2016, puis entre 2018 et 2022), mais également du travail mené par le délégataire, en charge de l'exploitation et de l'entretien du réseau.

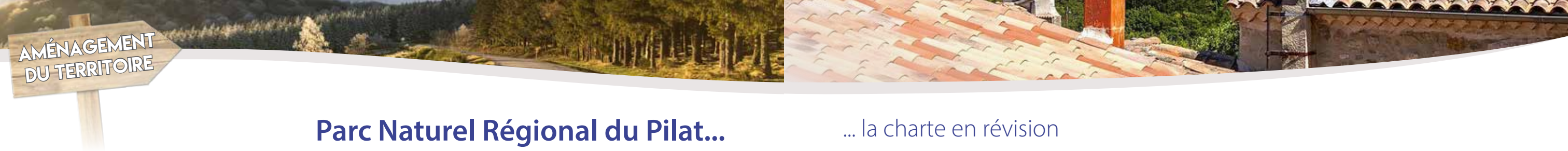
SAUR effectue un suivi journalier des débits nocturnes, afin de déceler les dérives ou les augmentations brusques de débit, signes de fuite potentielle. En cas de suspicion, des analyses acoustiques sont réalisées, afin de localiser la fuite plus précisément, puis les travaux de réparation sont entrepris. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 31 mars 2023, 121 campagnes de recherche de fuites ont été réalisées, et 137 fuites ont été réparées par SAUR, ou son sous-traitant CHOLTON, sur le réseau ou les branchements du périmètre intercommunal.

Pour les années qui viennent, l'effort d'investissement portera principalement sur des travaux de sécurisation :

- ▶ en terme de qualité de la ressource en eau, avec des travaux de protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD1086, sur les communes de Chavanay (travaux au 1^{er} semestre 2023) et de Saint-Michel sur Rhône (travaux prévus fin 2023 et en 2024). Le montant de l'ensemble de l'opération devrait s'élever à 1 240 000 € HT (ces travaux s'inscrivent suite à un arrêté préfectoral) ;
- ▶ en terme de distribution, avec le doublement de la conduite de transfert entre la station de production de Jassoux (à St-Michel-sur-Rhône) et le réservoir de Périgneux (à Chuyer). Les travaux pourraient débuter à l'automne 2023, pour une durée minimale estimée de 12 mois. Le montant de l'ensemble de l'opération devrait s'élever à près de 2 050 000 € HT.

Afin de financer ses investissements importants, mais aussi dans un souci de préservation de la ressource en eau, la part du tarif de l'eau qui revient à la CCPR doit évoluer. Une première étape a été opérée au 1^{er} janvier 2023 par le retrait du rabais de 50% au-delà de 500 m³ d'eau consommée par an, à l'exception de trois catégories d'usagers spécifiques (les agriculteurs, les industriels et les établissements de santé). Par ailleurs les tarifs (abonnement et €/m³) ont augmenté de 5% pour tous.

En 2024, la grille tarifaire évoluera de nouveau. Des réflexions sont en cours dans l'objectif d'instaurer une tarification progressive, afin que les plus gros consommateurs contribuent davantage au budget du service de l'eau. Ce type de facturation permet de responsabiliser l'utilisateur sur sa consommation, en l'incitant à faire des économies pour préserver la ressource et limiter la hausse de sa facture d'eau !



Parc Naturel Régional du Pilat...

... la charte en révision



Comme nous l'abordions dans le précédent MAG', le Parc naturel régional du Pilat (PNRP) a engagé le travail sur la rédaction de la nouvelle charte avec pour objectif 2041.

Une démarche de concertation a été engagée, afin de proposer un nouveau projet de territoire engageant chacun des partenaires.

C'est à partir de ce projet que l'État renouvellera, ou non, le label « Parc naturel régional » au massif du Pilat.

En avril 2021, le renouvellement de la charte de Parc du Pilat a été lancé par la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Depuis 2022, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional a évalué sa charte actuelle et rédigé le diagnostic. Plusieurs réunions de co-écriture ont été organisées. Le 1^{er} mars 2023, les services du PNRP adressaient aux communes et EPCI le projet appelé « charte Martyr ».

Un retour des avis et remarques était attendu avant le 30 juin 2023.

Le projet de charte est construit autour de cinq grandes orientations qui sont ensuite déclinées en « dispositions », « objectifs de qualité paysagère », objectifs chiffrés et engagements des différents signataires : communes et intercommunalités dont la CCPR :

- Orientation 1 - Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire,
- Orientation 2 - Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire,
- Orientation 3 - Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux,
- Orientation 4 - Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources,
- Orientation 5 - Tendre vers une plus grande sobriété et une plus grande résilience.

La question de l'élargissement du périmètre du Parc naturel régional du Pilat est également posée. En effet, la révision de la charte peut être l'occasion d'intégrer de nouvelles communes qui le souhaitent. Une extension est envisagée sur les communes du Nord Ardèche et de la Haute Loire.

La communauté de communes a ainsi saisi ce projet, comme un des documents structurants pour son territoire.

Ses différentes commissions thématiques (aménagement du territoire / urbanisme et habitat, agriculture, développement économique, réseaux, environnement, culture) ainsi que le bureau vont formuler des observations sur le projet martyr.

De leur côté, les communes de la CCPR ont engagé un travail similaire dans leurs conseils municipaux ou au sein de commissions thématiques idoines.



Les travaux de votre logement : la communauté de communes vous accompagne

RÉNOV' ACTIONS 42

Permanence mensuelle Rénov'actions 42 à la Maison des Services

Rénov'actions 42 a mis en place depuis le mois de septembre 2022 une deuxième permanence mensuelle à la Maison des Services.

☑ **Ainsi, vous pouvez retrouver un conseiller Rénov'actions 42 les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à la Maison des Services du Pilat Rhodanien, sur RDV, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.**

Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, vous pouvez être guidés dans votre projet de rénovation énergétique par les conseillers qui vous orienteront vers des travaux en cohérence avec l'état de votre habitation. Ils vous accompagnent, gratuitement, à chaque étape des travaux de rénovation énergétique de votre logement et ciblent, avec vous, les actions à conduire en priorité pour améliorer les performances énergétiques du logement (par exemple type

de chauffage à installer, performance de l'isolation, faisabilité technique...). Ils vous orienteront sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Rénov'actions 42 est un service public créé par les collectivités de la Loire en partenariat avec les banques et les professionnels du bâtiment. Il vise à faciliter vos démarches de travaux de rénovation énergétique en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

+ D'INFOS :  www.renovactions42.org
 04 77 41 41 25



Parc naturel régional du Pilat
04 74 87 52 01
2 rue Benay - 42410 Pélussin
info@parc-naturel-pilat.fr
www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/nouveauparc/

+ D'INFOS

Loïc DOLAT
04 74 87 53 74
9 rue des Prairies - 42410 Pélussin
l.dolat@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

CONTACT

Centre culturel

Il se passe toujours quelque chose au centre culturel...



L'équipe du centre culturel accueille un nouveau membre dans ses rangs !

Arrivé en février, Gaspard Enjelvin a pris ses fonctions de médiateur culturel au CinéPilat.

Formé aux métiers de l'exploitation cinématographique, de l'éducation aux images et de la médiation,

Gaspard met également ses compétences au service du fonctionnement général du cinéma.

La volonté de maintenir des propositions culturelles et des animations s'adressant à des publics toujours plus variés reste plus que jamais d'actualité !

Gaspard ENJELVIN (pour vos projets jeune public, scolaires et partenariats locaux)

>>> mediation-cine@pilatrhodanien.fr

ET N'OUBLIEZ PAS...

Comité d'Entreprise

Faites bénéficier aux salariés de votre entreprise de places de cinéma à un tarif préférentiel !

> 1 carnet de 10 tickets = 52 €

Ticket valable 1 an à compter de la date d'achat - hors majoration)

Location de salle

Le hall et la salle du cinéma peuvent être loués aux associations et entreprises à l'occasion d'événements spéciaux en dehors des horaires de séances de cinéma.

CONTACT : Loréva Alavin

RETOUR SUR LE FESTIVAL FUREURS D'AVRIL

Le festival Fureurs d'avril a investi les cinémas rhônalpins lors des vacances de printemps. Manifestation coordonnée par le Réseau Médiation Cinéma, le CinéPilat a fait la part belle à l'Asie sur cette édition 2023 avec :

- > une **rétrospective Miyazaki** avec 3 films s'adressant aux petits mais aussi aux plus grands enfants ;
- > du jeu vidéo en salle avec un **tournoi Mario Kart** organisé et un atelier de découverte de jeux plus confidentiels, assuré par l'association Playful autour du film Suzume de Makoto Shinkai ;
- > une **soirée dédiée aux monstres** accompagnée d'une exposition concoctée par les CinéPampilles. Dans le hall du cinéma, les plus téméraires ont pu se régaler entre les projections de The Host et Alien avec un buffet préparé par les soins du restaurant Tâm à l'affiche !



Vous avez entre 15 et 25 ans, vous êtes passionné par le cinéma, rejoignez les cinéPampilles. Le groupe de jeunes ambassadeurs recrute de nouveaux membres tout au long de l'année ! N'hésitez pas à nous contacter.



CONTACT : Instagram @cinepampilles

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque premier lundi du mois, une « **séance séniors** » **privée** est organisée pour les résidents en EHPAD ou résidence autonomie, les séniors des hôpitaux, CCAS ou encore club de loisirs...

Cette séance mensuelle, très attendue, rencontre tous les mois un vif succès, avec en moyenne 120 spectateurs ! Les inscriptions se font directement auprès des structures accompagnatrices.

Chaque séance s'ouvre par la diffusion de plusieurs bandes-annonces. Ainsi chacun est invité à participer au choix du film de la séance suivante en votant pour son film préféré.



« LA GRANDE LESSIVE » est une installation artistique éphémère, invitation à réenchanter le quotidien par des œuvres faites par tous autour d'un thème.

Cette opération est portée par le GLOP (Groupe local d'orientation et de programmation) de Pélussin et en partenariat avec la médiathèque Le Shed.

La 33^{ème} invitation de La Grande Lessive avait pour thème « Ma cabane est (et) la tienne » et s'est adressée à tous.

Nul besoin d'être artiste pour prendre part à cet événement, la créativité a rassemblé les générations. Ainsi, au centre culturel, l'exposition a regroupé quelques 850 petites cabanes.



Les Cartes Blanches Musicales à la Médiathèque Le Shed : une explosion de sons et de partenariats.

La médiathèque Le Shed a récemment accueilli, les samedis matin, les Cartes Blanches Musicales ; une série de concerts mettant en avant des propositions variées : rock, folk, jazz, chanson française...

Ces matinées ont été l'occasion de découvertes musicales captivantes, créant une atmosphère électrique remplie d'émotions et de peps.

Ces événements ont permis de consolider notre partenariat avec l'école de musique de Pélussin. En effet, cette collaboration se poursuivra durant l'année scolaire 2023-2024, avec des performances régulières à la médiathèque. Cette initiative vise à soutenir les talents locaux et à encourager la créativité artistique chez les jeunes musiciens.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite des Cartes Blanches Musicales. Nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos prochains concerts.



Restez à l'affût des prochains événements musicaux à la médiathèque Le Shed, et venez nombreux pour soutenir nos artistes en herbe ou plus confirmés et profiter d'un moment agréable.



Centre culturel

La programmation de cet été

Le Centre Culturel vous propose de vivre des aventures fantastiques tout l'été.

ESCAPE GAME « LE TRÉSOR DE CALYPSO »

Vous avez aimé l'escape game Harry Potter ? Vous allez adorer le nouveau défi que nous vous avons préparé !

du 5 juillet au 19 août :

Immergez-vous dans l'univers des corsaires et flibustiers, formez votre escouade et réservez un créneau pour l'escape game « Le Trésor de Calypso ».



bateau de l'escape game en construction

Accessible gratuitement mais sur réservation au Shed, il vous faudra un équipage déjà constitué entre 4 et 6 personnes. Deux adultes minimum sont nécessaires pour faire face aux malédictions et autres pièges que la déesse de la mer vous aura tendus.

Les petits moussaillons sont les bienvenus (les moins de 5 ans peuvent trouver le temps long).

Retrouvez, à la médiathèque, une médiagraphie ainsi que de nombreuses présentations de documents sur les pirates à découvrir ou redécouvrir sans modération.

EN LIEN... UNE SOIRÉE CHASSE AU TRÉSOR AU CINÉPILAT

Pour accompagner votre voyage maritime, le CinéPilat organise avec les CinéPampilles une soirée sous le signe des flibustiers et autres aventuriers !

Animation, buffet, surprise...

le samedi 22 juillet !

Les films programmés pour cette soirée :

- > [Les Goonies](#)
- > [Pirates des Caraïbes : la Malédiction de Black Pearl](#)
- > [Indiana Jones et la Cadran de la destinée](#)

Buffet créole en partenariat avec Ti Coin Réunionnais.



HORAIRE D'OUVERTURE DU

CENTRE CULTUREL CET ÉTÉ

- > LE CINÉPILAT sera fermé du 25 juillet au 22 août inclus (reprise de la programmation mercredi 23 août).
- > LA MÉDIATHÈQUE reste ouverte tout l'été
 - Mardi matin de 10h à 12h
 - Mercredi après-midi de 13h30 à 18h30
 - Jeudi après-midi de 15h à 18h30
 - Vendredi après-midi de 15h à 18h30
 - Samedi matin de 09h30 à 12h30.

LES BRAVOS DE LA NUIT AU CINÉPILAT

FESTIVAL

Deux séances en partenariat avec le festival « Les Bravos de la nuit »

Jeudi 24 août - 10h :

Petite sœur,

de Véronique Reymond, Stéphanie Chuat

Séance tout public suivie d'un échange avec les comédiens programmés au festival.



Samedi 26 août - 11h :

séance Jeune Public (dès 3 ans).

Grandir c'est chouette !

Programme de courts métrages.

Séance accompagnée par la « Cie Les Lucarnes Songeuses » (théâtre d'ombre).



JOURNÉE

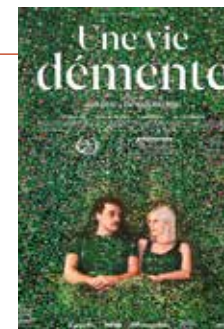
NATIONALE DES AIDANTS

Jeudi 21 septembre 20h - Ciné-Echange

Ciné-Échange autour du film « Une vie démente », en partenariat avec France Loire Alzheimer antenne du Pilat. Film suivi d'un échange en salle en présence de professionnels de santé.

Un pot est offert après la séance par l'association.

Tarif réduit pour tous.



De nombreux événements, rencontres, expositions, dédicaces, escapes game, ateliers sont également organisés tout au long de l'année, abonnez-vous à la newsletter du centre culturel et suivez-nous sur les réseaux sociaux (sur notre site) pour être les premiers informés.

CENTRE CULTUREL

@ 📞 📧 **CinéPilat** : 9 rue des 3 sapins
Tél. 04 74 87 29 94
www.mediathequeleshed.fr
www.facebook.com/cinepilat

Médiathèque Le Shed : 5 rue du jardin public
Tél. 04 74 20 33 10
www.mediathequeleshed.fr
www.facebook.com/mediathequeleshed

Théâtre à Pélussin

LES BRAVOS DE LA NUIT

36^e
édition

19 - 25
août 2023

